

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6250**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de service local d'infrastructure

Nouvel intitulé : Spécialiste en ingénierie de la maintenance infrastructure et BTP

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure et d'Application du Génie (ESAG)	Directeur général de la formation (ESAG), Directeur général de la formation (ESAG)

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230r Entretien général des bâtiments

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire réalise les activités suivantes: - diriger un service local d'infrastructure (S.L.I.) assurant le maintien en condition de l'infrastructure dans le cadre du soutien zonal ;

- assurer la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études et des travaux ;
- assurer la conduite des opérations d'entretien spécialisé de l'infrastructure;
- conseiller les chefs de corps ou directeurs d'organismes divers sur les opérations relatives à l'infrastructure en matière :
de schéma directeur et d'expression des besoins
de déroulement des travaux d'adaptation en cours
de définition des travaux d'adaptation mineurs à réaliser ;
- assister la section « entretien de l'infrastructure » des régiments et autres organismes au plan technique, administratif (passation des contrats) et dans la gestion de dossiers relatifs à la protection de l'environnement ;
- participer à la sauvegarde du domaine militaire de l'Etat ;
- participer à toutes les réunions relatives à l'infrastructure des organismes abonnés.

Le titulaire est capable de: -Comprendre et analyser des textes en vigueur

- Utiliser un plan de masse et les documents graphiques
- Mener une négociation
- Entretenir ses connaissances technologiques
- Préparer, passer et exploiter une visite d'entretien de l'infrastructure...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entretien et maintenance de l'infrastructure Gestion de l'infrastructure

Chef de service d'entretien et de maintenance de l'infrastructure

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Test écrit faisant appel à la mémoire : connaissance du vocabulaire de base, réglementation... - la résolution de problèmes spécifiques à chaque discipline, la résolution de problèmes complexes sous forme de projets de synthèse faisant appel à plusieurs disciplines, et s'appuyant sur des cas concrets réels
- mise en situation pratique (utilisation des logiciels, vérifier sur le terrain des installations.. .
- Evaluation orale : Sur un projet de fin d'étude (écrit par le candidat)

Une moyenne générale, après pondérations des coefficients de chaque évaluation, supérieure ou égale à 10/20.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	-un président : le chef de la maîtrise d'œuvre -du directeur de la formation initiale -du chef de cours « structures » -du chef de cours « génie climatique » -d'un architecte -d'un économiste de la construction
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		<ul style="list-style-type: none"> - 1 président de j - 2 membres d'un « collège professionnel ». Ces professionnels peuvent appartenir à un SID ou entreprise civile. - 2 membres du « collège formateur ». Il s'agit de cadres chargés de la formation au sein de L'ESAG du domaine concerné. Il est désigné un suppléant pour le président du jury ainsi qu'un suppléant « professionnel » et un suppléant « formateur - le général commandant de la formation de l'armée de terre, ou un officier le représentant ; - un représentant du service d'infrastructure de la défense ; - l'officier chargé du pilotage du domaine - un professeur de la Division de l'enseignement scientifique (DES) à l'ESAG, formateur ; - un représentant du service gestionnaire du candidat

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 novembre 2008 publié au Journal Officiel du 13 novembre 2008 (cf. arrêté du 14 novembre 2008 publié le 21 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2008) portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Responsable de service local d'infrastructure avec effet au 13 novembre 2008, jusqu'au 13 novembre 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation sous l'intitulé « Certificat technique branche génie (option travaux) ».

Arrêté du 17 novembre 1993 publié au Journal Officiel du 9 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 25 mars 1998 publié au Journal officiel du 17 avril 1998 portant l'homologation de titre et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé « Certificat technique (CT) Techniques d'opérations d'infrastructures ». Nouvel intitulé à compter du 1er janvier 1995.

Arrêté du 6 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé « Certificat technique (CT) Techniques d'opérations de génie civil ».

Arrêté du 6 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n°2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n°2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004).

La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 par an

Autres sources d'information :

www.genie-militaire.com (service communication de l'ESAG)

<http://www.genie-militaire.com> (service communication de l'ESAG)

Lieu(x) de certification :

Ecole Supérieure et d'application du Génie.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure et d'application du Génie.

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Certificat technique branche génie (option travaux) (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

- Certificat technique (CT) Techniques d'opérations d'infrastructures (Arrêté du 25 mars 1998 publié au Journal officiel du 17 avril 1998)

Certification précédente : Certificat technique (CT) Techniques d'opérations de génie civil (fiche incomplète)

Certification suivante : Spécialiste en ingénierie de la maintenance infrastructure et BTP